



Denis : 06 19 76 38 85



Demi-journée du dimanche 26 janvier 2025 Bullion la Fontaine Sainte Anne, le bois de Nonciennes et la forêt de Ronqueux

Dans le parc naturel de la haute vallée de Chevreuse, deux randonnées qui alternent chemins en forêts et petites routes entre prés et bois. La fontaine Sainte Anne fut longtemps l'objet de pèlerinages.

11 km le matin, 3h30 de marche.

Dénivelé positif : 81 m. Dénivelé négatif : 81 m. Point haut : 150 m. Point bas : 93 m.

9,5 km l'après-midi, 3h00 de marche.

Dénivelé positif : 82 m. Dénivelé négatif : 82 m. Point haut : 169 m. Point bas : 106 m.

Repas tiré du sac.

N° carte IGN 2215OT Forêt de Rambouillet

Indemnité de covoiturage 6€ (distance parking A/R = 70 km)

Rendez-vous : 8h30 au marché de Paray ou 9h30 au parking chemin de Framboisine à Bullion à côté des tables de pique-nique. Boulangerie à proximité ouverte de 7h00 à 13h00 le dimanche.

GPS : 48.621526, 2.002502.

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir l'animateur la veille

Descriptif de la randonnée du matin

Nous rejoindrons le PNR sur la D149 vers le sud puis prendrons à gauche en biais le chemin de Pipeu. Nous passerons sur un pont au-dessus de ce qui fut la ligne de chemin de fer Paris Chartres. Nous continuerons sur le PNR à travers le bois d'Aumont. Nous laisserons le PNR pour traverser la D988 (prudence) et continuer sur une route vicinale. Nous tournerons à droite puis longerons la rivière l'Aulne, passerons devant un lavoir, pour entrer dans Le Bourgneuf et retrouver la D988 que nous longerons SO (prudence) avant de tourner à droite NO sur un chemin vicinal. Nous passerons sous l'ancienne voie ferrée Paris Chartres, puis prendrons à gauche un sentier en sous-bois et à droite le GR1 puis le PR pour entrer dans Moutiers. Nous atteindrons la Chapelle Sainte-Anne et un peu plus loin la Fontaine et sa statue face à un lavoir et un ancien abreuvoir. En quittant le lavoir nous entrerons dans un sous-bois, puis un sentier NE nous conduira à la D61 que nous longerons SE pour entrer dans Bullion. Nous passerons derrière le manoir ferme des Carnaux, construit à l'emplacement d'une ancienne place-forte médiévale (Carnaux signifie "créneaux" en vieux français). Au moulin de Béchereau nous traverserons l'Aulne et entrerons dans la forêt de Ronqueux. Le sentier nous ramènera à Bullion. Nous passerons devant le lavoir puis l'église avant tourner à gauche sur la D132 et retrouver le parking.

Nous pique-niquerons sur les tables proches du parking.

Descriptif de la randonnée de l'après-midi

Du parking nous suivrons un sentier non balisé pour rejoindre la Rue de Noncienne, puis tournerons à gauche chemin des Fougères pour un aller-retour jusqu'à un étang. Nous traverserons la Cité de la Clairière puis longerons la D132, puis traverserons (prudence) pour suivre le chemin SE pour passer sous l'ancienne voie ferrée. Le PNR bifurque ensuite vers le nord et longe le parc du château de Bonnelles datant seulement de 1849, le premier ayant été détruit par un incendie en 1724 et le suivant à la révolution. Nous repasserons sous l'ancienne voie ferrée pour la nième fois, traverserons la D132 (prudence) et suivrons un chemin vers un haras avant d'entrer NO dans le bois de Noncienne toujours sur le PNR. A la sortie du bois nous tournerons à gauche sur une route vicinale et après 300 mètres suivrons le PNR à travers champs, traverserons la D149 et quitterons le PNR pour faire une boucle dans la forêt de Ronqueux jusqu'au château du même nom que nous ne pourrons qu'entrevoir. C'est sur cette portion du parcours qu'il y a du dénivelé. Nous repasserons à proximité du moulin de Ronqueux et rentrerons sur Bullion par le même chemin que le matin.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier